

TRAMWAY : le SYTRAL persévère

Il apparaît que les propositions concrètes de l'association Lyonnaise "Déplacements Citoyens" pour les lignes de l'Est LEA et LESLYS, qui aboutissent à des solutions plus économiques, plus rapides à mettre en oeuvre et beaucoup plus souples que le tramway, ne seront pas étudiées par le SYTRAL. Malgré une situation financière qui est mauvaise et se détériore chaque année, cet organisme préfère se cantonner dans une solution tramway beaucoup plus onéreuse en investissements et pour laquelle aucune information quant au coût d'exploitation estimé n'a pu être obtenue.

L'expérience récente d'installation du tramway sur Lyon n'a pourtant pas été une réussite, ni sur le plan financier, ni sur le plan de la fréquentation! (cf. bulletin CANOL n°9).

Accepter d'étudier une solution étrangère serait-il honteux pour le SYTRAL? L'honneur de ses dirigeants est-il plus important que l'argent des contribuables!

La Décentralisation vue par CANOL

Le rapport "Propositions pour une décentralisation réussie" présenté dans notre bulletin n°11 a été transmis aux sept sénateurs et quatorze députés du Rhône qui seront appelés à voter les différents textes relatifs au projet gouvernemental. La remise de ce document était accompagnée d'une demande d'entrevue. A ce jour, CANOL a été reçu par MM. Philippe COCHET et Michel TERROT. Ils ont tous deux accueilli très favorablement ce document, proposant en outre d'en assurer une certaine diffusion dans les sphères gouvernementales.

CRAM Rhône-Alpes : qui s'intéresse à l'amélioration de son service?

Retard dans le traitement des dossiers, relances tardives et non fondées, grossières erreurs dans le calcul des droits, absence de contrôles, c'est le lot commun pour ceux qui partent en retraite dans la région.

Après la direction de la CRAM, qui reste muette sur les motifs de ces dysfonctionnements, notre interpellation de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, autorité de tutelle de la CRAM a abouti à une absence de réponse à la question posée!

Nous venons d'envoyer ce dossier au député du Rhône, Jean-Michel DUBERNARD, qui est responsable à l'Assemblée Nationale de la commission des affaires sociales.

Présentation du budget 2003 de Lyon

Le rapport présenté aux conseillers municipaux pour faire approuver le budget 2003 de la Ville manquait beaucoup de transparence, en particulier dans la gestion de la dette.

La réponse obtenue à notre demande d'explication confirme que l'échéancier de la dette était erroné, mais ne donne pas de réponse détaillée. Un rendez-vous explicatif a été demandé!

Action CANOL pour non-observation de la loi sur l'ARTT

Après relance du Tribunal Administratif, la Communauté Urbaine de Lyon, la Ville de Lyon et la ville d'Ecully ont finalement daigné répondre à notre recours.

Leur argumentation porte essentiellement sur notre habilitation à leur demander des comptes, car sur le fonds les éléments avancés ne devraient pas pouvoir tenir : la jurisprudence récente vient de condamner le Département et une commune du Calvados qui laissaient leur personnel travailler moins de 1 600 heures par an... mais c'est le Préfet qui en avait fait la demande! Notre réponse ("réplique") est en cours!

La Fonction Publique Territoriale : comment ça marche?

La masse salariale étant le principal poste de dépenses des collectivités territoriales, et cette dépense paraissant très difficile à maîtriser, il nous a paru indispensable d'étudier le statut de la Fonction Publique Territoriale, qui diffère de la Fonction Publique d'Etat.

CANOL a créé une commission qui étudie son fonctionnement et publiera ses conclusions.

Le Grand Lyon aime le sport!

L'O.L. et l'A.S.V.E.L. étaient jusqu'à présent les seuls clubs sportifs bénéficiant chaque année de subventions importantes de la Communauté Urbaine (cf bulletin CANOL n°8). Celle-ci, qui n'a aujourd'hui pas de compétence dans le domaine sportif, a cependant décidé de développer des partenariats avec 3 nouveaux "clubs d'élite d'agglomération" : l'ASUL volley-ball, le Grand Lyon hand-ball, et le LOU rugby. Ils recevront chacun 61 080 € en 2003.

Plus de dépenses pour dire comment on dépense!

La région Rhône-Alpes a lancé une campagne de publicité dans la presse (coût 105 704 €, soit près de 700 000 F) pour expliquer aux contribuables comment elle dépensait leur argent.

Aujourd'hui ceux-ci sont heureux : ils ont compris que ça leur coûte encore plus cher pour le savoir!

La transparence n'a pas de prix!

C'est gratuit, mais pas pour tout le monde!

Le Conseil Général du Rhône vient de distribuer dans tous les foyers du Département les premiers numéros de 2 très luxueuses et nouvelles plaquettes "La Maison du Rhône" et "Santé et Solidarité".

Dans l'édito de ce dernier, son Président nous informe que ces guides sont gratuits, ce qui est faux : ils ne le sont pas pour les contribuables dont l'argent est ainsi utilisé et à qui on va encore augmenter les impôts de 11%!

Commission consultative des services locaux du Grand Lyon

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, la Communauté Urbaine de Lyon vient de mettre en place une commission chargée d'étudier et de donner son avis sur un certain nombre de ses services externalisés. Elle comprend des élus et des responsables d'associations locales nommés par le conseil communautaire.

CANOL a été invité à participer à cette commission dans les domaines de l'eau, de l'enlèvement des ordures ménagères et des parkings.

La réunion de mise en place a eu lieu le 19 février.

Chère culture!

Relevé dans le dernier bulletin municipal de la Ville de Lyon : les gestes généreux (avec notre argent) pour le développement culturel :

- 36 500 € à l'association ESPACE PANDORA pour le "Printemps des Poètes".
- 3 811 € à l'Ecole Normale Supérieure pour éditer un album photographique sur les anciens bidonvilles de Gerland.
- 278 000 € à l'association ARTY-FARTY pour l'organisation d'un festival de "musique actuelle".

Soit 318 311 € en une seule séance (plus de 2 millions de F).

Dernièrement on manquait d'argent pour faire des crèches. Les différents chapitres du budget de la Ville doivent être étanches!

FRANCHEVILLE : un barrage pour rien?

Le contrat de rivière "Yzeron" vient d'être signé à la Région entre les pouvoirs publics et les communes situées sur son cours. Il prévoit l'édification à Francheville d'un barrage sec en béton, d'une hauteur de 23 mètres (l'équivalent de 8 étages) pour prévenir des crues centennales.

Or il n'y a jamais eu de crue centennale à Francheville et de nombreuses associations partent en guerre contre ce projet qui, s'il arrivait à terme, détruirait le dernier site paysager naturel de cette région.

Le Président du Comité pour l'avenir des quartiers nous a déclaré : cet accord fait partie d'un jeu de billard à 3 bandes :

- on lutte contre des inondations théoriques
- on règle à bon compte le passage du TOP (tronçon ouest du Périphérique) sur la vallée
- on modifie le POS et on peut ainsi construire en aval des centaines de logements sociaux dont le Maire avait envie depuis longtemps

Tout le monde est content, sauf les Franchevillois qui paieront ce gâchis de 40 millions d'euros!

La Ville de Lyon et le Grand Casino font leur cuisine!

Le Groupe Partouche, propriétaire du Grand Casino de Lyon et du Lyon Vert à Charbonnières, a soutenu l'action culturelle lyonnaise à hauteur de 99 000 € en 2001 et 143 000 € en 2002.

Il a en outre co-produit pour 426 857 € la manifestation sur la langue française en 2000 et a pris des engagements pour cofinancer la Biennale de la Danse et des manifestations culturelles de qualité, qui restent à déterminer.

Le Conseil Municipal de Lyon vient de voter un avis favorable à la demande d'abattement fiscal, qui sera déposé par le Casino au titre de l'exercice fiscal 2001-2002.

On en ignore le montant!

Une plaine africaine au Parc de la Tête d'or

La Ville de Lyon a décidé de créer une savane de 3 hectares sur les 111 ha du parc. Ses objectifs sont :

- "faire cohabiter plusieurs espèces animales"
- "garantir le bien-être des animaux"
- "assurer la sécurité des visiteurs"
- "sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et aux principes de développement durable"

Le coût initial de 3,8 millions € estimé en mai 2002, est déjà passé à 5,4 millions d'euros.

Nous espérons que les animaux nous seront reconnaissants de cet effort pour leur bien-être!

Regroupement géographique des services de la ville de Lyon

Pour améliorer les conditions de travail, la Ville va regrouper le personnel de 17 sites (1 300 personnes) sur 5 qu'elle possède et un qu'elle doit louer.

Les prestations nécessaires pour effectuer cette opération dans de bonnes conditions sont estimés à 6,9 millions €, étant précisé que les économies induites par la réalisation des baux et les recettes résultant de la cession du patrimoine devraient équilibrer la dépense.

Opération à suivre!

Création à Lyon d'une Unité de Contrôle du Stationnement (UCS)

A titre expérimental la municipalité va recruter 22 agents municipaux pour contrôler le stationnement sur la voie publique dans les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} arrondissement (3 000 emplacements).

Ses objectifs sont :

- "améliorer le fonctionnement du stationnement"
- "optimiser les recettes perçues par la Ville"
- "permettre aux services opérationnels de la Police Municipale de se recentrer sur les missions de prévention et de tranquillité publique"

"Le surplus de recettes attendu sera supérieur au coût généré par ce service!"

Autrement dit, la municipalité ne cherche pas à réduire ou supprimer les stationnements illicites, mais à "optimiser" les recettes!

Lyonnais! Si vous souhaitez que cette opération n'augmente pas vos impôts, soyez gentils, garez-vous n'importe où!

Informatisation des écoles publiques

La Ville de Lyon a décidé d'installer :

- une salle informatique de 15 postes reliés en réseau et à Internet dans chaque école primaire
- un poste non relié à Internet dans chaque école maternelle
- de rendre une de ces salles ouverte aux habitants dans chaque arrondissement

L'ensemble de ces moyens est prévu dans le plan d'équipement pluriannuel de la ville pour un montant de 4 910 000 €.

Conférences sur la Décentralisation

Les conférences à la Mairie du 2^{ème} animées par MM. BROLIQUIER et NARDONE ont pleinement répondu aux attentes des quelques 60 personnes qui les ont suivies. Elles ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de nos collectivités territoriales et d'évaluer le chemin qui reste à parcourir pour arriver à une meilleure gouvernance.